Le 30 mai 2016

Sans aucun doute, le bilan de la semaine écoulée atteste de l'amplification de la lutte contre la loi travail. L'heure est en effet à la reconduction des grèves dans de nombreux secteurs d'activité : routiers, dockers, raffineries, centrales nucléaires, aéroports, services publics, universités… dynamique qui continuera à s'amplifier dans les prochains jours avec le début de la grève illimitée à la SNCF et à la RATP notamment. Les occupations et les actions de blocage économique se multiplient avec un seul et unique objectif : amplifier le rapport de force avec un gouvernement qui n'agit qu'au profit du patronat. Le bilan des manifestations de ce jeudi 26 mai confirme quant à lui que le mouvement social ne faiblit pas, bien au contraire, déterminé à obtenir le retrait d'un projet de loi contesté par la majorité de la population.

Dans le même temps, le gouvernement s'entête à poursuivre une politique minoritaire. Alors que Manuel Valls, Premier Ministre, qualifiait cette semaine l'action syndicale et la grève de « dérive » des syndicats, assumant ainsi totalement le déni de démocratie du gouvernement, la CNT réaffirme que le blocage économique, l'occupation des usines et la grève générale ne sont que les actions légitimes des travailleur.euses qui par la lutte on fait le choix courageux de se battre pour les droits et la condition de toutes et tous. Face à ce gouvernement qui souhaite nous imposer un retour aux rapports sociaux du XIXe siècle, le durcissement de la lutte semble être le seul langage qui parle au capital : c'est le 49- 3 des syndicats !

Par ailleurs, alors que le gouvernement use depuis le début du mouvement d'une répression sans précédent (violences policières, arrestations préventives, interdiction de manifester, condamnation de syndicalistes, charge de cortèges manifestants, saccage de locaux syndicaux…) la CNT dénonce l'orchestration et l'instrumentalisation de la violence par l'Etat dans le but de criminaliser les luttes : ne nous y trompons pas, les vrais casseurs sont bien ceux qui cassent méthodiquement les acquis sociaux, le droit du travail, et l'ensemble de la protection sociale. A ce titre la CNT exige l'arrêt de toutes les poursuites judiciaires ainsi que la libération des condamné.e.s au titre de leur participation au mouvement social.

La CNT appelle l'ensemble des travailleur.euses, chômeur.euse.s ou précaires, actifs.ves ou retraité.e.s, étudiant.e.s et lycéen.ne.s, à amplifier la dynamique actuelle jusqu'à la victoire du mouvement social. Elle appelle l'ensemble des salarié.e.s du privé comme du public à organiser sans plus attendre des assemblées générales afin de voter souverainement la grève dans les secteurs d'activité qui ne sont pas encore mobilisés. Elle appelle également l'ensemble des structures syndicales à prendre leurs responsabilités et à appeler sans plus aucun détour à la grève générale illimitée.

La CNT soutient l'ensemble des actions mises en œuvre quotidiennement sur le terrain (blocages, occupations, rassemblements et manifestations) contre la loi travail et invite toutes et tous à multiplier les initiatives.

Le 14 juin, la CNT soutiendra l'ensemble des initiatives prises à la base par ses syndicats, qu'il s'agisse d'une participation à la manifestation nationale à Paris ou d'événements dans les localités.

LA CNT